

NEUCHÂTEL Une réorganisation des forces entrera en vigueur le 1er janvier.

Fusion des services de sécurité

BAYRON SCHWYN

«*Effizienz et rationalité*». Voici les maîtres mots de la réorganisation des services de sécurité de la ville de Neuchâtel, présentée hier matin. Dès le 1er janvier, une large réforme touchera les ambulanciers, sapeurs-pompiers professionnels, agents de sécurité publique, collaborateurs de la police du feu, membres de la protection civile et médiateurs urbains.

«Un contact plus direct»

Au total, 180 personnes (160 équivalents plein temps) feront désormais partie du nouveau Service communal de la sécurité. Frédéric Mühlheim, actuel chef du Service de protection et sauvetage, sera à la tête de tout ce petit monde. Au-dessus, la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, occupe toujours le poste suprême de directrice.

L'organigramme est modifié de fond en comble, mais le cahier des charges du personnel n'a pas été modifié. Certains échelons de décision sont supprimés et six entités «d'action» et trois de «support» sont mises sur pied. «*Je reçois aujourd'hui les informations sous forme de rapport. Dès l'année prochaine, je serai en contact plus direct, sur le terrain*», se réjouit Frédéric Mühlheim.



Frédéric Mühlheim (à g.) sera à la tête du nouveau Service communal de la sécurité dès le 1er janvier 2018. L'actuel chef du Service de protection et sauvetage aura sous sa houlette près de 180 personnes et sera le répondant direct de Violaine Blétry-de Montmollin (à dr.). DAVID MARCHON

la commune annonçait, dans la version votée par le Conseil général lundi soir, une prévision d'excédent de charges de l'ordre

de 5 millions de francs (notre édition du 13 décembre). Conséquence directe: il faut optimiser les finances. Et justement, à terme, l'objectif de ce chamboulement administratif serait des économies. Aucun chiffre précis n'est pour l'instant articulé, mais

Nouveaux locataires à la caserne de la Maladière

Certaines charges de fonctionnement seront déjà réduites en début d'année, puisque les locaux de la sécurité publique seront libérés. Les agents déménageront à la Maladière, dans la caserne de sécurité (qui perd sa dénomination «de pompiers»).

Désormais la quasi-totalité des forces de sécurité auront leur

quartier à Pierre-à-Mazel 10. Seules la médiation urbaine et la prévention ne bougeront pas du centre-ville, elles demeurent au faubourg de l'Hôpital 6. Les services offerts à cette adresse seront ainsi toujours accessibles facilement (lire l'encadré).

Le SIS disparaît

«*Les missions actuelles des sapeurs-pompiers et des ambulanciers n'étaient plus possibles*», affirme Violaine Blétry-de Montmollin. La double fonction, spécificité neuchâteloise, disparaît au quotidien. Ceux qui sont au bénéfice des deux formations ont dû choisir entre un de leurs métiers pour l'année à venir.

La décision de «*casser le SIS*» (Service d'incendie et de secours) a été prise pour deux raisons. D'un côté, cette organisation ne répondait plus à des

normes fédérales de qualité. De l'autre, la formation de ce type de profil était compliquée. C'est pourquoi deux entités bien différenciées ont été créées.

Un nouveau logo

Le rassemblement des sapeurs-pompiers professionnels, des ambulanciers, des agents de sécurité publique et des membres de la protection civile forme aus-

UN SEUL COMMANDANT DE LA PROTECTION CIVILE

En marge de la réforme communale, une réorganisation cantonale touchera la protection civile neuchâteloise en 2019. Aujourd'hui, le bas du canton est séparé en trois «zones»: littoral ouest, centre et entre-deux-lacs. Chacune d'elles est sous la houlette d'un commandant distinct. Dès 2019, les trois territoires seront fusionnés en un seul, nommé «littoral». Le commandement sera alors entre les mains d'une seule personne. Les trois autres régions seront Val-de-Ruz, Val-de-Travers et les Montagnes neuchâteloises.

si un des piliers de la réforme. «*En travaillant dans les mêmes locaux, ils pourront apprendre à mieux se connaître et à collaborer plus efficacement*», avance Frédéric Mühlheim, chef du nouveau Service de la sécurité.

Avec le rapprochement physique, suit aussi une mutualisation de certaines compétences utiles à tous les corps de métier. Le secrétariat ou encore la comptabilité seront centralisés.

Pour symboliser le renforcement de la collaboration, un nouveau logo commun apparaîtra d'ici au printemps 2018 sur les uniformes et les véhicules d'intervention. «*L'idée n'est pas d'être arrogant, mais de mettre en évidence les grandes prestations offertes par la Ville*», soutient Frédéric Mühlheim. Aux couleurs de l'aigle communale, les forces de sécurité ne passeront plus inaperçues. ◉

«**Il est clair qu'à terme, nous n'allons peut-être pas remplacer tous les départs.**»



VIOLAINE BLÉTRY-DE MONTMOLLIN CONSEILLÈRE COMMUNALE

La mauvaise santé financière de la Ville et les réformes cantonales passées ou à venir sont à l'origine des changements imaginés depuis l'entrée en service de Violaine Blétry-de Montmollin au début de l'année.

Pour rappel, le budget 2018 de

de 5 millions de francs (notre édition du 13 décembre). Conséquence directe: il faut optimiser les finances. Et justement, à terme, l'objectif de ce chamboulement administratif serait des économies. Aucun chiffre précis n'est pour l'instant articulé, mais

CE QUI VA CHANGER POUR VOUS

Les habitudes des Neuchâtelois ne devront presque pas changer au 1er janvier. Il faut surtout noter que le numéro de téléphone du Service communal de la sécurité a été mis à jour. Fini l'époque du «22 v'la les flics». Il faudra maintenant composer le 032 717 70 70, et non plus le 032 722 22 22.

Mais il sera toujours possible de venir chercher une vignette de stationnement, demander une autorisation ou annoncer un objet trouvé à la réception située faubourg de l'Hôpital 6. La réforme annoncée affectera ainsi surtout l'organisation des acteurs de la sécurité de la ville de Neuchâtel.

LA GRANDE BÉROCHE Démission d'un élu PLR du législatif

Lors de sa séance du 17 novembre, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général Alain Perret, suppléant de la liste PLR, en remplacement de Marc Degrauwe, démissionnaire. Dans la lettre qu'il a adressée au président du Conseil général, Marc Degrauwe indique avoir démissionné de son parti. Il trouve dès lors «normal de démissionner du Conseil général afin de laisser la place à un membre du PLR.» ◉ LBY

ÉDUCATION Le travail pédagogique effectué au sein du cercle scolaire vaudruzien a été couronné.

Val-de-Ruz, lauréat du Prix suisse des écoles

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV) a été nommé lauréat du Prix suisse des écoles 2017. Ce prix est remis chaque année après examen des candidatures par un comité de professionnels du domaine.

Après étude du dossier, une délégation du jury a passé deux jours au mois d'octobre à Val-de-Ruz afin d'observer l'école dans sa réalité et notamment le travail en enseignement-apprentissage par atelier (EAA), a indiqué hier la commune. Les experts ont visité trois collèges et six classes, a rencontré des délégations des parents, des élèves et des enseignants et passé plus de cinq heures de discussion avec la direction.

Le CSV a obtenu cette récompense notamment «grâce à la mise en place d'un leadership distribué permettant la mise en mouvement et la possibilité d'agir de tous les intervenants de l'école en fonction des be-



Avant de décerner le Prix suisse des écoles, des experts ont visité trois collèges et six classes du Cercle scolaire de Val-de-Ruz. SP

soins du terrain et, deuxièmement, par le développement de l'enseignement-apprentissage par atelier pour répondre aux multiples défis des classes hétérogènes», note la commune.

Le Prix suisse des écoles récompense six établissements qui ont relevé des défis pédagogiques et scolaires en faisant preuve d'un engagement hors du commun, qui ont créé des dispositifs efficaces et ont obtenu d'excellents résultats.

Les écoles ne sont pas jugées uniquement sur le niveau qu'elles ont atteint, mais leur développement global est également pris en considération. Le chemin parcouru, les conditions dans lesquelles il l'a été, la façon d'exploiter les opportunités et de gérer les risques, les processus d'apprentissage spécifiques ainsi que les plans de développement résultant d'un travail d'évaluation figurent parmi les éléments qui sont évalués. ◉ RÉD - COMM

Retrouvez l'actualité du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien en images sur Instagram

@arcinfoch

ARC info <https://www.instagram.com/arcinfoch/>